Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-200059244-20251205-2025_D80-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2025

Date de convocation : 28 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Remungol sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. CADORET Philippe, M. CORRIGNAN Gérard, M. FRANCOIS Patrice, Mme GUEHENNEUX Fanny, M. GUILLEMET Jacques, M. JEGOUX Christian, Mme JEHANNO Emma, Mme JOSSO Jacqueline, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLEZIO Nelly, Mme LE NEDIC Jeanne, Mme ROBIC Fabienne, M. SAMY Hugues

Absents ayant donné procuration :
M. DOLO Jean-Noël à M. JEGOUX Christian
M. ONNO Jean-Marc à M. CADORET Philippe

nombre de conseillers en exercice	**24**
nombre de présents	15
nombre d'absents	9
nombre de votants	17
procurations	2
Quorum	**13**

Absents :
Mme BELLEC Aurélie
Mme HUMEAU Pauline
M. KERVARREC Stéphane
M. LE MOING Christophe
Mme LEVINÉ Christelle
Mme PERRON Delphine
Mme RIO Sophie

Secrétaire de séance : Mme AMIOT-BOTUHA Carole

****

2025-D80 - Centre Morbihan Communauté - Rapport sur le prix et la qualité du service Assainissement 2024

Le 25 septembre 2025, Centre Morbihan Communauté a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement au titre de l'année 2024.

En tant que commune membre de Centre Morbihan Communauté, une présentation de ce rapport doit être faite au sein du conseil municipal, avant le 31 décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-200059244-20251205-2025_D80-DE

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De prendre acte de la présentation du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service assainissement de Centre Morbihan Communauté.

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 12/12/2025

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Carole AMIOT-BOTUHA

Le Maire,
Gérard CORRIGNAN

